

Les SOVIETS cherchent-ils la paix ou la guerre?

Alex Will

Si la Conférence de Gênes doit prendre fin sans régler le problème russe, elle n'aura rien fait. L'axe de la paix, en Europe, c'est une ligne qui va de Moscou à Berlin. L'accord de Rapallo le montre bien. La raison indique, au surplus, qu'au long terme la Russie sera tenue à l'écart de la vie économique européenne, si elle n'est pas réglée pour aucun Etat. Nous vivrons sous l'axe russe. C'est une méthode d'existence qui doit prendre fin. La question est de savoir si les Soviets cherchent sincèrement à faire la paix ou s'ils veulent faire la guerre. Il convient de se rendre compte des intentions de Trotsky, ayant sous ses ordres un million et demi de Russes, enrégimentés depuis plusieurs années, constituant une armée de métier, et désireux de continuer la vie facile des camps. Libérer cette masse d'hommes turbulents et pareux, c'est une opération que le gouvernement des Soviets juge inopportune et dangereuse pour sa propre longévité. Les choses iraient autrement si le travail des champs et des usines pouvait reprendre normalement en Russie. Peu à peu, les soldats retourneraient à la terre qu'ils abandonneraient parce qu'elle ne leur nourrit plus.

Reconstituer la production russe, c'est donc orienter vers la paix la République des Soviets; par surcroît, c'est diminuer les chances de guerre en Europe. C'est ce programme qui avait inspiré les négociations de Cannes, MM. Briand et Loucheur. Evidemment, des garanties sont nécessaires, mais l'issue des conversations actuelles de Gênes dépendra de la façon dont on concevra ces garanties. Elles sont principalement de deux ordres: 1° Indemnisation des étrangers dépossédés par la Révolution. 2° Remboursement des dettes russes d'avant guerre et de guerre.

Les délégués des Soviets se refusent, sur le premier point, à rétablir dans sa forme ancienne le droit de propriété, mais offrent de donner des participations dans les trusts nationaux ou des compensations. Sur le second point, ils repoussent les offres de guerre et acceptent de payer l'arrière-pensée, ajusté, moratorisé.

La thèse française soutenue par M. Barthou se fonde dans des formules rigides. Il faut souhaiter leur abandon pour tirer, même au prix de concessions habiles, le maximum d'épargne du grand naufrage russe.

Le « Matin » publie une lettre de Tchitchérine à M. Barthou, qui montre un vif désir d'arrangement. Prenons en réserve et mettons à l'épreuve la sincérité soviétique. Toute formule équitable qui ramène une entente économique entre la Russie et la France, sera la bienvenue dans nos régions industrielles du Nord. Elle sera accueillie avec joie par nos populations, lasses d'entendre parler de menaces vers l'Est et de concussions, avant tout, de reconstruire et de réparer.

Nous sommes en froid avec l'Angleterre; l'Allemagne nous garde rancune; les Etats-Unis se réservent; l'Italie est sans amour. Il serait dangereux de quitter Gênes, dans cette atmosphère d'universelle défiance. Le peuple français a manifesté, dans cette journée du 1er mai, son instinctive répulsion pour la guerre. Il condamnerait éminemment les hommes et la politique qui isoleraient notre pays, à la merci d'une aggression.

Deux importantes réunions à la Chambre

Paris, 1er Mai. — Bien que le parlement soit en vacances jusqu'au 23 de ce mois, les deux importantes commissions des finances et des affaires extérieures de la Chambre se réunissent dès cette semaine.

La commission des finances se réunira demain mardi pour commencer l'examen du budget de 1923 que M. de Lasteyrie déposera sur le bureau de la Chambre au soir même. Le numéro 5,728,233 gagne 500,000 francs. Les 2 numéros suivants gagnent chacun 100,000 fr. : 1.107,960 — 6.896,436. Les autres numéros des centaines sont remboursables par 100 francs.

La commission des affaires extérieures convoquée à la demande de plusieurs de ses membres se réunira jeudi, dans le but d'examiner la situation. Il s'agit, en ce qui concerne les événements de Gênes et de ceux qui pourront découler de l'attitude que prendra l'Allemagne à la date du 31 mai.

Un certain nombre de membres de la commission demanderont que M. Poincaré soit prié de se présenter devant elle pour répondre aux questions qui pourraient lui être posées.

A qui le million?

TIRAGE DU CHEMIN NATIONAL

Paris, 1er Mai. — Le numéro 3,998,370 gagne UN MILLION. Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 500 francs. Le numéro 5,728,233 gagne 500,000 francs. Les 2 numéros suivants gagnent chacun 100,000 fr. : 1.107,960 — 6.896,436. Les autres numéros des centaines sont remboursables par 100 francs.

Les 3 numéros suivants gagnent chacun 100,000 fr. : 1.107,960 — 1.767,363 — 2.469,651. Les 2 numéros suivants gagnent chacun 50,000 fr. : 1.061,250 — 2.030,973 — 3.016,739 — 4.002,497 — 4.989,083 — 5.976,007. Les autres numéros des centaines sont remboursés à 500 fr. Les 100 numéros de la série suivante sont remboursés à 100 fr. : 3,998,370 à 5,995,300.

A LA CONFERENCE DE GENES

Les Dettes de la Russie

Les Alliés, se ralliant à la thèse française, imposent leurs conditions aux Soviets

Comme on le verra ci-dessous, la journée d'hier a présenté, à la Conférence de Gênes, une particulière importance.

Lettre de M. Barthou à Tchitchérine

Gênes, 1er mai. — M. Barthou a adressé ce matin à M. Tchitchérine, vice-président de la délégation russe, la réponse suivante à sa lettre du 30 avril :

« J'ai communiqué ce matin à la réunion officielle de la première sous-commission, en raison de certaines dispositions générales qui intéressent toutes les puissances, la lettre que vous m'avez fait remettre hier soir. »

« D'un autre côté, j'en ai fait tout de suite transmettre télégraphiquement le texte au président du Conseil des ministres français. »

« Sans mettre en doute la sincérité des intentions qui ont dicté la lettre de la délégation russe, je dois relever le passage qui attribue à la France une attitude d'hostilité envers la Russie. »

« La France a, tout au contraire, conservé pour la nation russe, qui fut sa loyale alliée de guerre pendant trois ans, les sentiments d'une vieille amitié. »

Déclarations de M. Barthou

La sous-commission des affaires russes s'est réunie ce matin, de 11 heures à 13 heures 45.

Dès le début de la réunion, M. Schanzer a donné connaissance de la réponse faite par M. Barthou à M. Tchitchérine touchant la question du memorandum.

M. Barthou a déclaré qu'en aucun cas et à aucun moment, la France ne saurait prendre en considération le memorandum retiré une première fois par la délégation des Soviets, parce qu'il est en absolue contradiction avec les principes de la résolution de Cannes.

M. Barthou a donné lecture de la lettre qu'il a reçue hier soir de M. Tchitchérine. M. Barthou a déclaré que bien que ce document reconnaît spécialement la France, il estimait que c'était un devoir de loyauté d'en saisir les autres gouvernements. M. Barthou dit que la France n'a jamais manifesté d'hostilité contre la nation russe, mais il a lui-même combattu et le combat encore le gouvernement qui a signé le traité de Brest-Litovsk.

M. Lloyd George a souligné d'un mot le caractère amical de la lettre de M. Tchitchérine.

Les obligations des Soviets

La sous-commission se trouvait ce matin en présence d'un texte élaboré par le Comité des trois juristes.

M. Lloyd George, a proposé ce texte, a déclaré qu'il n'était pas entièrement satisfait et qu'il avait confiance dans l'avenir pour en adoucir la portée.

M. Schanzer a déclaré accepter le texte proposé.

M. Jaspard dit que la Belgique n'ayant pas de dettes de guerre vis-à-vis de la Russie, elle conservait une entière liberté dans la discussion.

Le baron Ishii, représentant du Japon, a demandé l'insertion d'une clause spéciale en faveur des objets appartenant à la Roumanie et détenus par Moscou.

L'article 2 avec son addition, a été adopté. La sous-commission a alors abordé l'examen de l'article 6, lequel est proposé également par le même comité de juristes.

Cet article fait une obligation aux Soviets de restituer les biens privés, mais dans le cas où cette restitution serait impossible, il prévoit un régime de compensations et d'indemnités en obligations russes, suivant une procédure arbitrale.

M. Jaspard, délégué belge, dit que la Belgique possible en Russie des intérêts considérables et que l'épargne belge est largement engagée.

M. Jaspard critique, en s'appuyant sur les principes de la résolution de Cannes, qui oblige le gouvernement des Soviets à restituer les biens privés, le régime de compensations et d'indemnités proposé.

M. Schanzer, délégué belge, dit que la Belgique possible en Russie des intérêts considérables et que l'épargne belge est largement engagée.

M. Jaspard critique, en s'appuyant sur les principes de la résolution de Cannes, qui oblige le gouvernement des Soviets à restituer les biens privés, le régime de compensations et d'indemnités proposé.

M. Schanzer, délégué belge, dit que la Belgique possible en Russie des intérêts considérables et que l'épargne belge est largement engagée.

Les conditions des puissances

Dans sa séance de ce matin, qui s'est terminée à 13 heures 45, la sous-commission des affaires russes a adopté l'article 2 de son programme, qui sera soumis aux Russes, dans la séance suivante, qui est conforme à la thèse française.

Voici ce texte : « Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

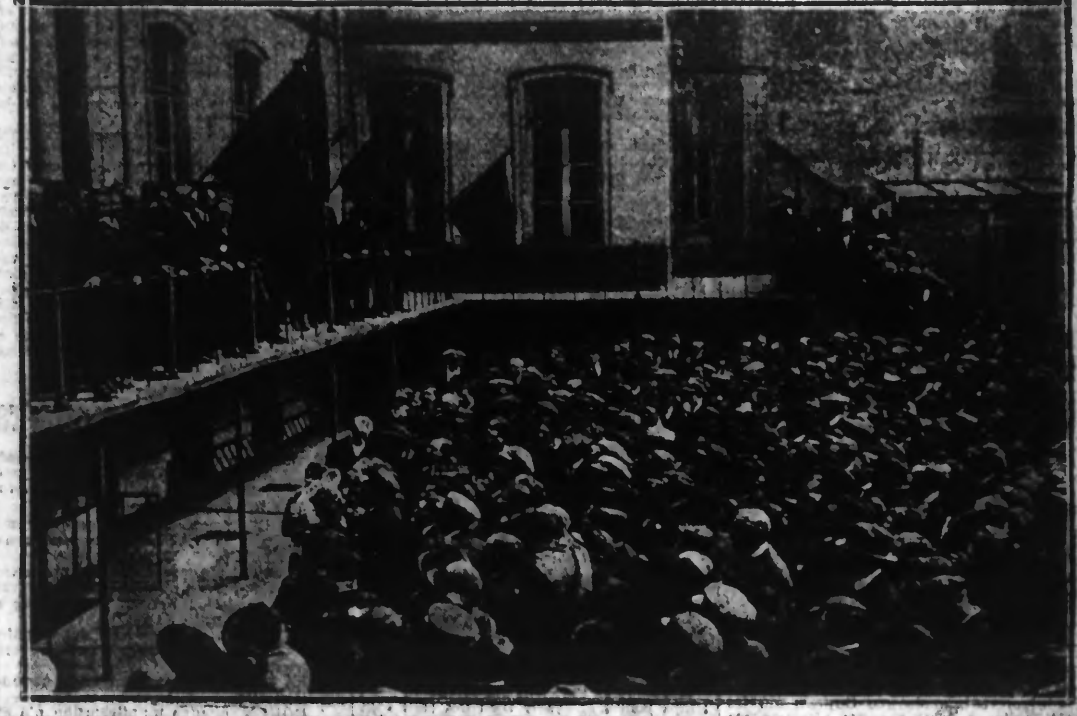
« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

« Conformément à la résolution de Cannes, le gouvernement soviétique russe reconnaît toutes les dettes et obligations publiques qui ont été contractées ou garanties par l'Etat russe, c'est-à-dire, par le gouvernement impérial russe, par le gouvernement provisoire, par les régimes de puissances étrangères. Désireuses de faciliter à la Russie la reconstitution et la renouveau de son crédit, les puissances créancières sont prêtes à ne pas réclamer, pour le moment, à la Russie le paiement non seulement du capital mais aussi des intérêts des avances faites au gouvernement russe pendant la guerre. Les Alliés ne peuvent pas admettre la responsabilité invoquée contre eux par le gouvernement soviétique pour les dommages subis pendant la révolution en Russie depuis la guerre. »

La Manifestation du 1er Mai en France et à l'Étranger

Les revendications ouvrières se sont partout affirmées en démonstrations grandioses et calmes



LE CORTEGE A LA MAIRIE DE LILLE

Les spectacles de réconfort, vibrant d'espérances et de foi prolétariennes auxquels il nous fut donné d'assister hier dans la Nord-ville, et les renseignements qui nous parvinrent de toute part attestent que la journée du Premier Mai, fête du Travail et de légitimes revendications ouvrières, a été célébrée partout, dans un calme imposant, symbole des volontés réfléchies de la classe prolétarienne. On ne signale aucun incident marquant.

A LILLE Ce fut à la fois une journée de calme et de grand enthousiasme ouvrier

Simplement, en un calme absolu, mais aussi avec un enthousiasme et un ensemble très caractéristique, les travailleurs lillois, conscients à la fois de leurs intérêts de caste et de l'intérêt supérieur de l'humanité, ont fêté hier comme il convenait qu'il le fut, le 1er mai 1922.

Deux heures sonnant, au-dessus de la foule innombrable qui avait répondu à l'appel des organisations du Parti socialiste et de la Bourse du Travail, ils partirent à 10 heures du matin de la rue de la Vierge, de la rue de Paris, points de concentration, pour se diriger en un infatigable et imposant cortège vers la Mairie où avait lieu le grand meeting populaire annoncé en ce qui concernait les groupements S. F. I. O.

En tête de la manifestation, nous remarquâmes : Cnudde, secrétaire général de la Bourse du Travail, Suivent : Saint-Venant, Hacheboem, Creton, Deneubourg, Moilly, Bardou, Masson, adjoints; Conlen, Verhaeghe, Bauche, Dovenay, Bouches, Vaillant, Peeters, Courtois, Bressy, Ducouvent, Dornay, etc. Parmi les drapeaux rouges, présents, entre ceux officiels du Parti et de la Bourse du Travail, qui sont en tête du cortège, remarquons ceux du Parti socialiste section de la banlieue d'Esperennes, du Syndicat des Bénévoles, de la Libre-Pensée, groupe Henri Ghysquière, du Syndicat des Travailleurs rattachés, de la fanfare l'Avenir, du Syndicat des cheministes d'Hellemmes, de la fanfare l'Union de Lille, qui figure en tête du cortège, du Syndicat des transporteurs, du groupe de Faches-Thumesnil, etc., etc.

Un défilé triomphal

Tout cela, à l'heure dite, avec un calme parfait, aux accents de l'« Internationale », gagna la cour de l'Hôtel de Ville, suivant l'itinéraire prévu : rues de Paris, de Ste-Arembauld, Neuve, Grand Place, rue Grands-Chaussés, des Capucins-Bourgeois et de la Monnaie. C'est une marche triomphale et jamais encore à Lille on ne vit pareil Premier Mai, aussi vibrant, aussi populaire dans le sens propre du mot.

Le Meeting de l'Hôtel de Ville

Dans l'imposante cour de l'Hôtel de Ville, ils sont là, maintenant, des milliers et des milliers de travailleurs, hommes, femmes, adolescents, réunis pour entendre la bonne parole de réconfort et le mot d'ordre de demain. Sur les escaliers, des grappes humaines s'élevaient. Sur le chemin de pourtour, s'élevaient les voix des militants entraînés autour de Delory, maire de Lille et de De Vlaeynck, délégué belge à l'Internationale, syndicaliste d'Amsterdam.

Le devoir des Travailleurs

En termes ardents, le secrétaire de la Fédération va le définir. Ce devoir est fait d'énergie, d'union de ferme volonté, de travail incessant, de patience et d'obstination.

« Et d'abord », dit l'orateur — je constate que le prolétariat de Lille demeure à l'avant-garde de la grande armée des travailleurs. Ce Premier Mai est réconfortant par l'ardeur qui s'y manifeste.

« Autrefois, nous en avons connu de bien rudes. C'étaient alors des Premier Mai de combat. »

« En 1854, nos frères d'Angleterre qui manifestèrent à cette occasion, étaient l'objet de représailles sanglantes. En Amérique, quelques années plus tard, il en était de même. A Lille, il y a 32 ans, le Premier Mai 1890, le premier cortège de ce genre avait lieu. Le lendemain, Delory et Carotte, maire de Roubaix, étaient arrêtés. Et puis, ce fut l'Internationale, onze morts ! »

« Notre premier devoir est de nous rappeler ces souvenirs. Un second devoir est d'assurer le triomphe de nos revendications : Guerre à la guerre, nous ne voulons plus de massacres il faut que le Bloc National que dirige Poincaré le sache. »

« Nous voulons encore, l'annuler pour Marly, pour l'Inde. Nous sommes pour l'Unité Nationale et l'Internationale. Travailleurs, unissez-vous dans vos organes de classe. Vous préparerez ainsi l'heure où l'Internationale « sera le genre humain. »

« Du cœur de tous les ouvriers du monde sort un espoir de paix. »

Ces quelques paroles, prononcées au début de son discours par De Vlaeynck, le délégué de la Centrale Belge, qui prit ensuite la parole, peuvent résumer le splendide discours qu'il prononça.

« Oui, un espoir de paix est dans le cœur de tous les travailleurs et c'est pourquoi, aujourd'hui, le 1er mai est célébré partout comme il ne l'a jamais été. »

« Camarades », s'écrie De Vlaeynck, une immense clameur contre l'idée de guerre doit être la chose primordiale de notre manifestation. »

« Il ne faut jamais plus de guerre; il faut que ce cri retentisse partout, cela seul est de nature à faire reculer la réaction militariste. »

« Combattre le militarisme, — poursuit l'orateur, — est d'ailleurs combattre le capitalisme. Celui-ci n'est pas le plus ferme soutien de celui-là. »

« Pour le moment, il ne faut pas nous le dissimuler, la paix est malade. Notre tâche est de la rendre viable. »

« Sur la place de la Nouvelle-Aventure, il y avait des milliers de personnes, précédés des secrétaires des syndicats unitaires, du drapeau rouge du syndicat des boulangers et de pancartes portant diverses inscriptions, se mit en route par les rues de Paris, des Maitresses, la rue Nationale, le boulevard de la Liberté, place de la République et rue Gambetta, la manifestation se déroula aux accents de chants révolutionnaires, et avec calme. »

Une séance intime

Cependant que la foule s'écoulait, après quelques paroles de Delory, recommandant le calme au cours de la journée, une courte séance, toute d'intimité, a lieu à l'intérieur de la mairie.

A quelques questions qui lui sont posées par Cnudde, au nom de la Bourse du Travail, le maire de Lille promet en tant que possible, de faire tout son possible pour le soutien de la loi sur les assurances sociales et de travailler à l'amélioration de celle concernant l'impôt sur les salaires.

M. Oriol, par ailleurs, espère pouvoir ramener le taux de départ de l'impôt, à 6,000 fr. pour les célibataires et 8,000 fr. pour les hommes mariés, plus 1,000 fr. par enfant. Il s'interessa aussi à la loi de huit heures, ainsi que le demande Bauche. Pour la Bourse du Travail de Lille on activera les travaux s'il est que les terrains de la Salpêtrière sur lequel on se propose de l'ériger, seront acquis.

Quelques revendications du Syndicat des Locataires, de l'Octroi, de la Police, auxquelles il sera fait droit dans la mesure du possible, et la réunion prend fin par les vifs applaudissements offerts au délégué Belge De Vlaeynck.

La manifestation communiste

La Bourse du Travail Unitaire, avait également organisé une manifestation qui partit de la rue du Molinel.

Un cortège d'environ deux mille personnes, précédés des secrétaires des syndicats unitaires, du drapeau rouge du syndicat des boulangers et de pancartes portant diverses inscriptions, se mit en route par les rues de Paris, des Maitresses, la rue Nationale, le boulevard de la Liberté, place de la République et rue Gambetta, la manifestation se déroula aux accents de chants révolutionnaires, et avec calme.

Sur la place de la Nouvelle-Aventure, il y avait des milliers de personnes, précédés des secrétaires des syndicats unitaires, du drapeau rouge du syndicat des boulangers et de pancartes portant diverses inscriptions, se mit en route par les rues de Paris, des Maitresses, la rue Nationale, le boulevard de la Liberté, place de la République et rue Gambetta, la manifestation se déroula aux accents de chants révolutionnaires, et avec calme.

Sur la place de la Nouvelle-Aventure, il y avait des milliers de personnes, précédés des secrétaires des syndicats unitaires, du drapeau rouge du syndicat des boulangers et de pancartes portant diverses inscriptions, se mit en route par les rues de Paris, des Maitresses, la rue Nationale, le boulevard de la Liberté, place de la République et rue Gambetta, la manifestation se déroula aux accents de chants révolutionnaires, et avec calme.

Sur la place de la Nouvelle-Aventure, il y avait des milliers de personnes, précédés des secrétaires des syndicats unitaires, du drapeau rouge du syndicat des boulangers et de pancartes portant diverses inscriptions, se mit en route par les rues de Paris, des Maitresses, la rue Nationale, le boulevard de la Liberté, place de la République et rue Gambetta, la manifestation se déroula aux accents de chants révolutionnaires, et avec calme.

Sur la place de la Nouvelle-Aventure, il y avait des milliers de personnes, précédés des secrétaires des syndicats unitaires, du drapeau rouge du syndicat des boulangers et de pancartes portant diverses inscriptions, se mit en route par les rues de Paris, des M